

Pour une réalisation en une seule fois du Val Tram dans un réseau express métropolitain

Les associations ASDEL, Action Vélo, NOSTERPACA, RAMDAM regrettent la décision de la Métropole Aix Marseille Provence de ne pas réaliser le Val Tram jusqu' à La Bouilladisse.

Quelques rappels :

Le projet Tram Train initialement étudié, a été abandonné pour utiliser les rames du Tram Aubagnais jugées excédentaires, et pour faire une économie d'environ 30 M sur un coût estimé de 90 M.

Le nouveau projet de Val Tram initialement évalué à 91 M (hors taxes), a aujourd'hui un coût prévisionnel de 127,7 M (hors taxes).

A l'origine, l'objectif de la réouverture de la voie de Valdonne était double :

1. Permettre à terme de relier par le rail Marseille sans rupture de charge.
2. Favoriser la réalisation de la Zac de La Chapelle et du lycée de La Bouilladisse.

Le projet devait avoir une dimension métropolitaine et territoriale.

Il répondait au besoin urgent de désengorgement autoroutier de la haute vallée de l'Huveaune.

Aujourd'hui, la jonction directe avec Marseille sera seulement possible par le Tram (dans quels délais ?) et des projets sur La Bouilladisse risquent d'être remis en cause. La réduction de circulation routière à travers les villages de Pont de l'Étoile, Roquevaire, La Destrousse et La Bouilladisse sera minime.

Pas d'information sur le calendrier de la phase de réalisation du Val'tram entre Pont de Joux et La Bouilladisse, hormis la demande d'engagement financier et de Déclaration d'Utilité Publique sur l'ensemble du projet.

Et les aménagements cyclables ?

Par ailleurs, les documents relatifs à l'insertion du Val Tram sur Aubagne montrent un aménagement cyclable restreint depuis Campagne Valérie jusqu'au quartier des Solans. Cela inquiète les associations signataires sur les priorités de la Métropole en matière de développement des déplacements actifs.

Néanmoins, nous attendons les propositions du CD13 qui s'est engagé à réaliser des aménagements cyclables. Nous espérons que dans le cadre des travaux de la voie de Valdonne, mairies, Métropole et CD13 pourront travailler conjointement sur ces aménagements cyclables.

Sur quelles bases s'établissent les priorités budgétaires de la Métropole pour financer les projets ?

- ≡ Le caractère métropolitain de projets tels que le Val tram des anciens EPCI devraient être plus affirmé avec des délais de réalisation raccourcis et des sources de financements pérennes ;
- ≡ Il convient de donner une priorité aux transports collectifs et aux modes actifs avant les projets routiers afin de faire face aux enjeux socio-économiques:

- Sociaux, dès lors que l'on sait que la principale cause de la précarité énergétique est due aux coûts des déplacements en voiture et induit des conséquences néfastes sur le budget des ménages. Mais aussi en facilitant l'accès à l'emploi et le développement des entreprises en réduisant les congestions routières quotidiennes ;
- environnementaux et sanitaires en renforçant l'action politique et en réduisant les délais dès lors que l'on sait que les émissions de particules fines dépassent, sur notre territoire, les seuils de tolérance européens et proviennent des transports routiers. Sans parler de la qualité de vie....

Les associations expriment le besoin d'avoir une vision stratégique globale, cohérente et complémentaire dans le cadre d'un Plan de Déplacements Urbains métropolitain.

La récente annonce de la réalisation du Val Tram jusqu'à Pont de Joux au lieu de La Bouilladisse, l'absence de calendrier pour la réalisation jusqu'à La Bouilladisse et les conséquences que cela peut avoir à long terme inquiètent les associations qui demandent à ce que le projet se fasse au plus vite et dans sa totalité.